Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : FIZZX684 JX Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DPIP Session : 2026

Epreuve : Culture générale Date de l'épreuve : 10/02/2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En 2025, la panthéonisation de R. Badinter a été, sur les réseaux sociaux, saluée par les uns, quand d'autres ont profité de l'occasion pour le discréditer. Rendre hommage à l'Homme qui a permis l'abolition de la peine de mort en France, fidèle à l'esprit des Lumières, aurait pourtant dû faire l'unanimité. Ce paradoxe illustre la complexité d'imposer une mémoire collective légitime dans un corps social ne partageant plus les mêmes valeurs.

La mémoire est une notion distincte de celle d'Histoire. Bien qu'elle ait des finalités communes telles que la préservation d'un souvenir contre les effets du temps, l'Histoire apparait comme objective et neutre, quand la mémoire semble subjective et pourvue d'une dimension morale. La mémoire collective renvoie au fait de se souvenir "ensemble", elle répond à la question "qui sommes-nous ?". La mémoire a ce titre peut servir à glorifier le passé, à la manière du roman national, ou à en amuser les lourdes conséquences dans le présent.

La cohésion sociale renvoie à l'idée du vivre ensemble, à une société qui ne fait qu'un, dans l'idéal de l'universalisme républicain hérité des Lumières, où chaque citoyen adhère et partagent des valeurs démocratiques communes, permettant la paix sociale.

égaux L'idée d'une mémoire collective s'est imposé progressivement au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Elle s'est étendue à d'autres événements tragiques et a fait l'objet d'une appréhension renforcé des pouvoirs publics. De plus, cette demande de mémoire s'est accélérée vers la fin du XX^{e} siècle, où apparait l'idée d'un "devoir" de mémoire, mettant à la charge des politiques la reconnaissance d'évènements toujours plus nombreux et sujets à de vives revendications, fracturant la société entière sur une question qui devrait rassembler. Ce phénomène s'explique par un changement de paradigme avec l'universalisme républicain vers un droit à la différence, accentuée par une communautarisation de la société, mettant à mal le commun, permis par la nature subjective de la mémoire. C'est pourquoi il est nécessaire de trouver un équilibre entre l'émergence d'une pluralité de mémoire et l'unité sociale minimum à l'épanouissement de toutes sociétés démocratiques.

1. / 6.

Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : FIZZX684 JX Nombre de pages : 8

Ainsi, est-ce que la mémoire collective peut-elle encore rassembler dans une société démocratique fragmenté ?

La mémoire collective a été appréhendé par les pouvoirs publics pour renforcer la cohésion sociale, mais les demandes de mémoires se sont accentuées fortement, engendrant l'effet inverse (I). Cela s'explique par les finalités de la mémoire et la crise de l'universalisme, appelant à trouver un nouvel équilibre (II)

I. D'une mémoire collective qui rassemble à des mémoires plurielles qui divisent.

La mise en place d'une mémoire collective s'est affirmée progressivement en raison de différents facteurs (A), amenant dans son sillage une explosion de mémoire, menaçant l'unité républicaine du corps social (B).

A. La prise en charge progressive et effective des pouvoirs publics d'une mémoire collective pour guérir les maux du passé.

La mémoire a une dimension subjective, puisqu'elle va au delà du simple fait de relater des événements passés, elle leur apporte une dimension morale, permet d'accepter ce qu'il s'est passé et de rompre avec des schémas de vengeances ou de haine. Souvent, l'État prend en charge la responsabilité de reconnaître les événements et cette posture permet en principe de soigner la douleur des victimes. À ce titre, le "devoir de mémoire", développé dans le contexte de reconnaissance de la Shoah, renvoie à une obligation positive de l'État d'assumer son passé.

Outre ce devoir, les moyens pour y parvenir se sont diversifiés. De la reconnaissance publique lors de discours, comme ce fut le cas en 1995 par J. Chirac ou encore récemment par E. Macron, au sujet de la guerre d'Algérie. Par les différents lieux mémoriels, les jours fériés dédiés à la commémoration ou encore les multiples panthéonnisations des personnalités publiques, l'État diversifie les méthodes pour rendre hommage.

Enfin, les événements sujets à l'hommage se sont aussi étendus, des conflits ou crimes impliquant seulement l'Etat en question, à la reconnaissance de crimes ou événements n'étant pas en lien avec des actions étatiques, ou encore par la reconnaissance de persécutions envers des minorités sexuelles ou par la qualification de la colonisation de crime par l'Etat français.

Cependant, la société semble divisée, si ce n'est davantage, en raison de cette extension de la demande d'une mémoire individuelle, au détriment d'une mémoire collective unifiée.

B. L'émergence d'une mémoire plurielle menaçant la cohésion sociale.

La mémoire, censée être collective et unifier le peuple, se présente désormais comme plurielle et cela peut poser problème en ce qu'il faut concilier les besoins individuels avec l'unité nationale.

Ce problème est majeur en ce qu'il fait naître de vives contestations par les citoyens insatisfaits, allant même jusqu'à rejeter la mémoire "officielle", ne s'y sentant pas concerné. A titre d'exemple, les débats récurrents sur le contenu des programmes scolaires. Bien qu'ayant intégré progressivement d'autres événements allant au-delà de la seule Shoah, des professeurs relatent un désintérêt pour ces programmes scolaires et des revendications pour aborder certains conflits "oubliés". On peut également citer des incivilités diverses, tels que le refus de participer aux "minutes de silence" ou la détérioration de certains monuments, traduisant une fracture sociale et une délégitimation de la mémoire "officielle".

De plus, l'usage de la mémoire semble pour beaucoup instrumentalisé par les politiques, pour flatter une partie de leur électorat. C'est ce qu'une partie de l'extrême droite avançait, en niant parfois des faits avérés, comme a pu le faire J.M Le Pen dans une interview, où il cantonnait le rôle des chambres à gaz à un "détail" de l'Histoire, provoquant une vague d'indignation.

Enfin, "l'explosion" de la mémoire pour certains auteurs sceptiques quant à son utilisation enfermerait le citoyen dans un rôle de victime indépassable et le priverait de pouvoir se définir autrement que par les événements qui se sont déroulés, augmentant les différences. C'est ce qu'explique le sociologue Alain Finkielkraut dans le Juif imaginaire. Pour d'autres la mémoire ne serait que le fruit d'une vieille repentance chrétienne et ne serait qu'une stratégie de communication.

Le déclin d'une mémoire collective au profit de mémoires "plurielles" est le symptôme d'une société qui cherche l'égalité non pas à travers l'universalité mais par la proclamation des différences de chacun, amenant à trouver un nouvel équilibre.

II. La mémoire collective face aux défis démocratiques d'une société pluri-culturelle fracturée.

Cette transformation de la mémoire collective en mémoires plurielles est le symptôme de la crise de la notion d'universalisme (A) Pour que la mémoire apporte une réelle paix sociale et le vivre ensemble, elle doit se réinventer (B).

A. La mémoire "collective" peine à être la norme dans une société multiculturelle.

La mémoire a une dimension affective et répond à la question "Qui sommes nous?", elle traduit une véritable quête d'identité populaire. Cette demande de repères, au sujet de notre identité nationale, s'épanouit dans un effondrement des récits collectifs propre aux derniers siècles L'individu, évoluant dans un monde "désenchantée", cherche un sens à son existence, ce à quoi la mémoire peut répondre, renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté. À cet égard, avec les problématiques de "communautarisation", la pluralité des demandes mémorielles participe au renforcement de l'appartenance à des groupes disperses et non plus à un seul et même corps social, accroissant la fracture individuelle

Cela s'explique par ailleurs par la remise en cause de l'universalisme républicain par l'émergence du multiculturalisme. En effet, dans les années 60-70, des droits et libertés de 3e generations, dits de "solidarité" ont emergé, avec des revendications fortes. On peut citer le droit "des minorités" par exemple. Les défenseurs de ce mouvement ont avancé que l'universalisme ne prenait pas en compte les différences et en cela, renforcait les discriminations réelles. Il est aussi reproché à l'universalisme "blanc" d'être un impérialisme déguisé et de vouloir "occidentaliser" les peuples. À titre d'exemple, J. Ferry, à propos des colonies françaises, disait vouloir "civiliser" les peuples colonisés. Cette défiance envers l'universalisme républicain et les revendications de droit à la différence qui en découlent, explique en partie le rejet d'une seule et même mémoire collective au profit d'un multi-culturalisme mémorielle.

Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : FIZZX684 JX Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DPIP Session : 2026

Epreuve : Culture générale Date de l'épreuve : 10/02/2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

C'est pourquoi, plutôt que d'imposer verticalement une mémoire officielle, il faut amener chaque citoyens à la co-construire, dans un cadre éclairé et démocratique. (B)

B_ La nécessité démocratique d'inclure les nouveaux enjeux mémoriels dans une société méfiante de l'universalisme.

Pour pallier à la fragmentation du corps social sur le sujet de la mémoire, il faut comprendre que cela relève d'une crise en réalité démocratique et il convient naturellement de multiplier les délibérations et discussions pour atteindre l'unité.

. L'échange démocratique, qui doit se faire de manière participative, pour inclure directement le citoyen, doit être conjoint à des informations neutres et éclairées, en raison de l'émotion que procure la mémoire. Des referendums sur des questions mémorielles pourraient être envisagés, à condition qu'ils soient précédés de longs débats pour que les citoyens comprennent pleinement les enjeux, à la manière d'une démocratie continue, comme le préconise D. Rousseau.

De plus, l'institution scolaire a un rôle à jouer dans la transmission d'une mémoire collective unifiée, tout en permettant aux élèves de s'exprimer, en veillant au respect d'un cadre de valeurs républicaines. L'idée est que le sentiment d'exclusion ne se mis tallise pas à l'école.

Enfin, pour tempérer la subjectivité de la mémoire, qui accroît la division sociale, certains historiens préconisent non pas un "devoir" de mémoire, mais un "travail" de mémoire, termes garantissant davantage l'indépendance de l'historien et l'objectivation de la mémoire. D'autres auteurs vont plus loin, en préconisant un "devoir d'histoire", mettant complètement de côté l'aspect "réparateur" de la mémoire, mais imposant à l'Historien la plus grande des objectivités pour tout dire, sans omettre aucun détails de l'Histoire, même les plus déplaisants qu'ils soient.

RIEP - MA 520

Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : FIZZX684 JX Nombre de pages : 8

La mémoire collective, en ce qu'elle permet d'apaiser les tensions des conflits du passé soigne le corps social et a été prise en charge d'une manière effective par les pouvoirs publics. Cependant, imposer une seule mémoire à une société multiculturelle (violemment) est difficile, en ce que la non-prise en compte des spécificités de chacun mène au sentiment de rejet puis à l'exclusion. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas ignorer ces nouvelles dynamiques et de concilier unité républicaine avec un socle de valeurs attaché, dont la mémoire fait partie, avec les événements historiques plurielles, par une discussion éclairée et démocratique.

.... /

.... /